

REMISE DES LOTS DE LA SOIRÉE ABONNÉS « GRAND SUPPORTER » SAISON 2018/19

Le samedi 9 février, à l'occasion de la rencontre CB – BOURG EN BRESSE, Cholet Basket avait organisé un grand tirage au sort pour récompenser ses **Abonnés "Grand Supporter"**. Une trentaine d'entre eux ont ainsi gagné différents lots offerts par plusieurs partenaires du club.

Les lots ont officiellement été remis aux abonnés gagnants lors d'un réceptif organisé avant la rencontre **CB – DIJON (11-03-19)**.

**Félicitations aux gagnants
et un grand merci à nos partenaires pour leurs lots !**



M. André HERVOUET remporte le Séjour au Club Marmara ZOBAS de KOS (Ile du Dodécanèse en Grèce) en formule tout compris, offert par l'Agence **RICHOU VOYAGES**, représentée par son directeur commercial **M. Hervé RENOUX**.



La SARL DAVY, représentée par M. & Mme DAVY, remporte un coffret de produits **AJS** (excusé)
+ 2 places VIP Bronze pour CB-DIJON.



M. Julien DUPONT remporte un coffret de produits **PASQUIER** (excusé)
+ 2 places VIP Bronze pour CB-DIJON.



Mme Ségolène HUMEAU remporte une TV Philips 4K - 140 cm – d'une valeur de 799€, offerte par **TOOTELEK Cholet** (excusé).



Mme Valérie MAHOUDEAU remporte un chèque de 350€ TTC à valoir chez l'agence Richou Voyages, offert par **PEUGEOT CHOLET** (excusé).

GAUTIER

La signature d'un grand fabricant de meubles



M. Martin ROUX gagne un bureau offert par les meubles **GAUTIER**, représentés par **M. Pierre-Emmanuel BERTHAUD**.

JR

JEAN ROUYER
AUTOMOBILES



La société **COMERA CUISINES** (excusée) remporte un week-end en Volvo XC40, offert par le **GRUPE JEAN ROUYER AUTOMOBILES**, représenté par **Mme Fanny HAGNERE**.



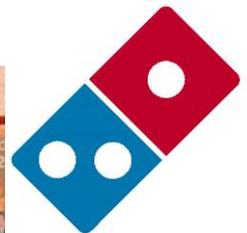
M. Emmanuel STORNI gagne un permis moto offert par **ECF Cholet**, représenté par **Mme Marie GRIS**.



M. Christian CONTENCEAU gagne une nuit en chambre privilège avec petit-déjeuner inclus, une bouteille de vin au bar et une assiette dégustation, offerts par **l'HÔTEL MERCURE** de Cholet (excusé).



M. Jean-Pierre VINCENT remporte un repas prestige pour 2 personnes offert par **LE RESTAURANT LE GRAND CAFE** (excusé).



M. Alain REGLEY et **M. Flavien MAILET**, représenté par sa maman, remportent chacun 1 an de pizzas, offert par **DOMINO'S PIZZA** à Cholet (excusé).



Mme Louna MANCEAU (excusée), M. Gilbert FROUIN et M. Stéphane SOLER remportent chacun 2 entrées au Futuroscope et des Goodies, offerts par HIT WEST (excusé).



M. Ludovic LESOURD remporte une scie circulaire METABI, offerte par LEROY MERLIN (excusé).



M. Claude GROLLEAU remporte 3 chèques-cadeaux CADHOC d'une valeur totale de 60€, offerts par **MMA FOUGERAY ASSOCIÉS**, représentés par **M. Guy PHÉLIPPEAU**.



L'agence **INDEPIMMO** gagne 1 Coffret de 3 bouteilles de Vin offert par **COMPTOIR DES VIGNES**, représenté par **M. Laurent SOURISSEAU**.



Mme Louise LEGER gagne 2 Menus Gourmands offerts par le restaurant **LE GRAIN DE FOLIE'S** (excusé).



Mr. Guy RETAILLEAU remporte une horloge Bodet Cristalys offerte par **BODET** (excusé).



M. Bruno CRETON remporte 2 repas pour une valeur totale de 30€, offerts par **LE RESTAURANT À LA BONNE HEURE** (excusé).



Le COMITÉ DE BASKET 49 remporte un coffret cadeau offert par **FLEUR DES MAUGES** (excusé).



M. Lionel DIXNEUF et M. Eric TIJOU remportent chacun 1 menu offert par le **RESTAURANT LE BORD DU LAC**, représenté par **M. Olivier LEGOIS**.



M. Marc BRUNET et M. Joseph COURANT ont remporté un coffret de vin offert par **LE DOMAINE DU MOULIN**.



MAISON TRAVERS (excusé), remporte 100 cartes de visite + 2 agrandissements 40 x 60 cm offerts par **COPIE CONFORME**, représentée par Mme Murielle HAMARD et M. Simon BÉREAUD.



M. Guy RAMBAUD remporte 1 coffret de 3 bouteilles offert par **LES VINS RÉMY LIBOUREAU** (excusé).



M. Vincent LASERRE remporte un bon d'achat de 50 € à la boutique, offert par **CHOLET BASKET**.

AUTRES LOTS GAGNÉS



SUPER U MAULEVRIER remporte un maillot encadré et dédié de **CHOLET BASKET**.



M. Philippe ROUX remporte un chèque cadeau de 30 € offert par **LA BO'D'GARS**.



L'AGENCE GREGOIRE et **M. Jean-Paul COUPEAU** remportent chacun 1 menu, offert par **LES MOULINS DE PERONNE**.



M. Cédric DENUAULT remporte une nuit à l'hôtel en Suite Junior, avec 2 menus gastronomiques et 2 petits déjeuners, offert par **LE CHATEAU DE LA BARBINIERE**.



MERCI ENCORE À TOUS LES PARTENAIRES QUI ONT OFFERT CES LOTS, POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DE NOS ABONNÉS GRAND SUPPORTER !